

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration					
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement				
05/12/2019	07/01/2015	F09314P0277				
	1. dnillutésdusprojeks s					
Demande de défii	chement midlable à en culture (plu	destruraux de mise ntation de nignes)				
2. lder	ilification du maître d'ouvrage ou du pétillor	ınaire				
2.1 Personne physique						
Nom Pribort	Prénom Frederic					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale						
Norn, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET	Forme juridiqu	e				
Joigne	Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1					
	u des seulls et critères annexe à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et				
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard d	es seulls et critères de la rubrique				
51a	Défrichement sur := 2,84 ha L	1,24 + 1,6 ha				
	- 2,89 MM Z	a 25 Ma (122-2				
	4. Caractéristiques générales du projet					
	slaire les pièces énoncées à la rubrique 8.7 :	du formulaire				
4.1 Nature du projet						
Mise en culture ( diffichat (terrai	nignes) sun 1,24 hu n AOC Dandol)	et 1,6 ha de				

## 4.2 Objectits du projet

Etant jeune agriculteur, je souhouité mettre 2,84 ha en culture de nignes AOP Bandol afin d'agrandir mon explaitation.

Actuellement j'exploite 2 hu de Bandol 3 hu de Vins de Pays

5 hu de côtes de Brorence

4.3 Décrivez sommairement le projet

Suite à l'autorisation de définichement les dissonchements seront réalisés sur l'ensemble de la superficie du projet soit 2,84 hu les dulles coloaires prélèvées du sol seront evacuées. Des aménagements en terrusses (tales) de nignes seront réalisées compte tenu de la topographie du terrain (uniquement pour la parcelle F 228).
F 228 exchaussement (1,00m

F228 exchaussement <1,00m
afforillement <1,00m

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

E 359 pas d'affouillement, ni d'exhaussement Tenain plut voir carte IGN

Mise en cultures de Vignes AOP Bondol, li cinuge planté seru du Mourrèche et du grenache nois.

La décision de l'autorité administrati	trative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? ive de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x)
- Automation de d	li hii hement
_ Autorisation de	flantation de rigne
_ Déclaration pris	alufle R 421-23-CV
	e d'autorisation ce formulaire est rempli
	orisation de dépichement
	pjet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées urs caractéristiques Valeur
	cion F parcelle 228 (67649m) 1,60 hu
Dépichement tota	l 2,84 ha 2,84 ha
4.6 Localisation du projet	87°37'57 10°74'52el
Adresse et commune(s) d'implantation	Coardonnées géographiques' Long. 5 ° 42' 26" 1 Lat. 43 ° 12 ' 31" 6
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°;
La Cudière d'Azun	Point de départ Long ' " Lat ' "
\$3740	Point d'arrivée Long°'" Lat°'"
D 11 = 200	Communes iraversées :
Parcelles F228 E359	La Cadière d'Azun 83740
F 359	
4.7 S'agit-li d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
4.7.1 \$1 out, cette installation ou cet of	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une élude d'impact ? Out Non
4.7.2 SI out, à quelle date a-t-il été a	
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran	nme de iravaux ? Oui Non
Si oui, de quels projets se compose i	e programme ?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

15/15/	= ((S)(=)(()		rannementale de la zone a implantation envisagee
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sol	e eur k	e fleu d	le votre projet ?
			inandie (année 2000)
			conisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si aui, intitulé et date d'approbation ; Précisez le  au les règlements applicables à la zone du projet	le	29	de la Cadière d'Azur approuvé 110/1990
	20	me	ND pam E359 F228
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux			yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Completez le rabiedu sulvant,			.fr/etude-impact
		E GOTA	Lequel/Laquelle ?
cto://www.developpement-c	Aurobi	E GOTA	
Le projet se situe-t-il :  dans une zone naturelle d'intérêt écologique. faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	Oul	Non	
Le projet se situe-t-il :  dans une zone naturelle d'intérêt écologique. faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oul	Non	
Le projet se situe-t-il :  dans une zone naturelle d'inférêt écologique. faunistique et floristique de type i ou il (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?  en zone de montagne ?	Oul	Non	

d'élaboration?

## 6. Garcelàistiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

**6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
· w	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		<b>S</b> 2.		
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		4		
(essources	est-il excédentaire en matériaux ?		72		
	est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol?		Z)		
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		<b>5</b> 2		
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		<b>L</b>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<b>⊠</b>
Pollutions	Engeridre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milleu ?	Ā
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Ņ
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	Z
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	-15

6.2 Les in	cidences du	u projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	h a	Si oui, décrivez lesquelles :
1 0 too le	aldanaa di	u projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X	
Ou	HOII	GI GON/GOCH GET CONTROL OF THE CONTR
		7. Auto-évaluation (facultatif)
Au rega qu'il dev	rd du formul rait en être d	laire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé ? Expliquez pourquoi.
No	tem	usses de rignes ainsi que l'enhertement maitrisé
De	U.	16 1 de l'étres contre l'évoyen en limitent.

Des terraises de rigres ainsi que l'enfertement maitrisé sera réalise permettant de lutter contre l'éronon en limitant. la niterre de missellement et l'augmentation de l'infiltration. Mon mode de culture raisonné permet de preserce la qualité de l'eau, et de réduire l'utilisation des produits phylosanitair De plus ce projet améliorera la défense incendie en crèant De plus ce projet améliorera la défense incendie en crèant un pare-feux.

Fesant de l'apiculture parallelement, je prévilègie la Foure et la Flore en respectant l'environnement. Des Puches seront installée ausc abords de la Parcelle.

	8. Annexes
8.	1 Annexes obligatoires
	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et <b>42°</b> un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
V	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez complèter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les arties auxquelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
	Fait à la Cuolière 10. 17/12/2014
S	ignature